L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Automne 2016

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Les croisières… une évolution constante

À lire en page 19

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Le 20 juin dernier avait lieu notre tournoi de golf annuel. Plus de 150 golfeurs ont foulé les allées du Club de golf de la Vallée de Sainte-Adèle. Je remercie Louis-Albert St-Pierre et Michel Sentenne pour l'organisation de cette belle activité, ainsi que l'équipe de bénévoles composée de Chantal Grondin, Jacques Bouchard ainsi que Huguette Michaud. Une activité qui se répétera l'an prochain à coup sûr!

En ce début d'automne, vous recevrez l'édition 2016 du Répertoire des membres de l'AERVL. À nouveau, cette réalisation est une commandite, tant pour le montage que l'impression, de notre partenaire «Les Complexes Yves Légaré», nous les remercions sincèrement pour leur support. Un merci tout à fait spécial à madame Christine Arsenault, coordonnatrice marketing chez Yves Légaré pour son très bon travail. Ajoutons que la mise à jour des données est en date du mois de juin dernier.

Que ce soit pour des activités physiques ou intellectuelles, nous vous recommandons de visiter le site Internet de notre nouveau partenaire, le Groupe de Loisirs La Relance groupe-loisirs-relance.org. Cet organisme offre une grande variété d'activités de toute sorte, des conférences, des cours et des rencontres qui vous intéresseront au plus haut point.

Nous avons ajouté à notre programme, les déjeuners au restaurant Pacini. Surveillez notre site Internet pour les dates à venir.

Vos commentaires et suggestions sont importants. Nous sommes toujours à la recherche de textes et de chroniques pour votre journal L'Envol. Nos pages vous sont ouvertes.

P.-S. Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site internet au : www.aervl.com et dans votre Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Alain Larocque, cadre

Décès

Lorenzo Bouchard, col bleu

Madeleine Gagnon, col bleu

André Lirette, cadre

Adélard Morin, pompier

Gilles Pilon, pompier

Gracia Thériault, col blanc

Richard Van Thillo, col blanc

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale,
une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (450) 963-0811

http://www.aervl.com

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Nouvelles du Fonds

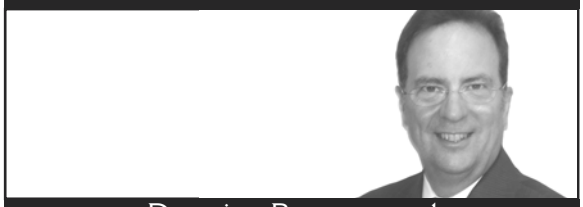

Denis Bertrand

51 millions envolés

51 millions envolés, ou devrait-on dire volés, je laisserai le lecteur en juger. La constatation de cette disparition de 51 millions de dollars fait suite à la parution des états financiers 2015 du régime de retraite des employés de la Ville de Laval. Ce document est accessible à tous les participants du régime sur demande au Bureau du régime de rentes. On y lit à la page 4 qu'une somme de 51, 111, 000 $ a été soustraite du déficit constaté à la fin de l'année 2015. Ce qui semble de prime abord une bonne nouvelle, la réduction du déficit, n'en est absolument pas une comme je vais vous l'expliquer.

Le déficit représente la différence entre la valeur de l'actif, les placements que possèdent le Comité de retraite, et la valeur du passif, les engagements qu'a pris l'employeur à l'égard de ses participants actifs et retraités. Puisque la valeur des placements du comité de retraite n'a pas été augmentée, cette réduction du déficit résulte de la diminution des engagements de l'employeur à l'égard des participants. En clair la restructuration, dont nous parlions dans le dernier numéro de l'Envol, réduit les bénéfices antérieurement consentis aux employés actuels de 51 millions de dollars sans que ces derniers aient un mot à dire à ce sujet quant à l'ampleur de la réduction. Il ne s'agit pas d'une réduction anodine, car elle représente plus de 4 % des engagements dûment convenus entre la Ville de Laval et ses groupes d'employés.

Si l'on applique les anciennes règles de financement des régimes de retraite, cette réduction du déficit produit une réduction annuelle de la contribution de l'employeur à notre régime de retraite de plus de 5 millions. Cette somme ne représente que 0,6 % du budget annuel de la Ville de Laval. Suivant la logique du gouvernement libéral, ce dernier a pris de l'argent dans les poches des employés pour le donner aux contribuables, mais vous pouvez être certain que le compte de taxes municipal n'a pas diminué de 0,6 %. En effet il a plutôt augmenté de 1,9 % en 2016, malgré le fait que l'économie de 0,6 % était éminemment prévisible au moment de la rédaction du budget, car la loi 15 était adoptée depuis belle lurette.

L'impact de la Loi 15 sur les retraités

Dans le numéro précédent, je vous ai mentionné que le seul impact que ressentiront, ceux d'entre nous qui étaient retraités au 31 décembre 2013, était l'abolition de l'indexation de nos rentes. La lecture des états financiers 2015, nous apprend à la page 21, que la valeur de celle-ci s'établit à plus de 10 millions. Cette somme disparaîtra de nos rentes selon le bon vouloir de la Ville de Laval, or elle ne représente qu'environ une réduction du budget de 1 million annuellement, soit à peu près 10 $ par contribuable. À noter qu'en date du 15 août les retraités n'ont reçu aucune indication en ce sens, à ma connaissance.

Cela ne doit pas affaiblir notre vigilance et dans l'éventualité où l'avis prévu par la loi nous parviendrait, nous devrons nous présenter en grand nombre à l'assemblée qui aura lieu.

Le baromètre du régime de retraite des employés de la Ville de Laval

Puisque nous ne connaissons pas exactement la nature des modifications qui seront apportées de force à notre régime de retraite ni la valeur exacte de la réduction des engagements de l'employeur, résultant des pseudos négociations tenues avec les groupes d'employés, je ne considère pas la réduction du déficit dont je parlais dans les paragraphes précédents dans l'établissement de la santé financière de notre régime de retraite. Lorsque les chiffres définitifs seront connus, je corrigerai les résultats en conséquence. À l'heure actuelle mes calculs indiquent une amélioration d'à peu près 3,4 %, dans l'éventualité où la réduction du déficit correspondrait à ce qui est indiqué dans les états financiers.

Parlons donc finance maintenant. Malgré l'impact de la sortie future de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, les marchés se sont repris dans le deuxième trimestre de 2016 et la tendance semble se maintenir à l'heure actuelle. Compte tenu de la publication des états financiers, j'ai une meilleure connaissance de la santé financière au 31 décembre 2015. Le taux de capitalisation s'établissait donc à 84,9 % à cette date.

Le rendement d'un portefeuille comparable à celui du Comité de retraite a été d'environ 2,51 % pour les six premiers mois de l'année, selon la firme Morneau Shepell. Compte tenu des pensions versées et des autres déboursés ainsi que des cotisations reçues, notre taux de capitalisation s'établissait environ à 84,6 % au 30 juin 2016. Lorsqu'on le compare avec la situation au 31 décembre 2015, on observe une baisse de 0,3 % de ce taux, ce qui ne devrait pas nous alarmer outre mesure. En effet en scrutant les tendances historiques on peut raisonnablement conclure que nous atteindrons le taux requis par l'hypothèse actuarielle encore en 2016.

Voyages traditours
au coeur des traditions

Les mille couleurs et saveurs du Maroc

Le Maroc évoque les souks animés, les parfums d'épices, les dromadaires dans les dunes du désert et les traditions ancestrales… À la croisée des chemins entre l'Europe et l'Orient, ce joyau du Maghreb est un pays de contrastes et d'équilibre entre la modernité et les traditions et promet un dépaysement total auprès d'un peuple reconnu pour son accueil chaleureux et son hospitalité.

Le Maroc est un pays magnifique et diversifié. Vous aurez la chance, en visitant les différentes régions, d'apercevoir des villes à l'architecture fascinante, des plantations de bananiers, d'orangers ou d'arganiers, des troupeaux de moutons et de chèvres, de belles forêts, des plaines désertiques et rocailleuses, des dunes orangées et de hautes montagnes. L'itinéraire idéal vous emmène donc aux quatre coins du Maroc, en commençant par Casablanca qui vous fera découvrir le côté moderne du Maghreb avec son centre-ville et son architecture emblématique. Votre route vous mènera ensuite vers la mythique Tanger, située au nord du pays aux abords de l'océan Atlantique et de la Méditerranée. Surnommée « la ville des étrangers », elle offre un mélange fascinant des cultures. En descendant vers le sud, vous pourrez vous arrêter à Fès, qui est la capitale religieuse du Maroc et qui possède entre autres la plus ancienne et la plus vaste médina du monde. Votre aventure vers le sud du pays vous mènera à Merzouga, un petit village à la limite du majestueux désert du Sahara reconnu pour ses immenses dunes de sable orangées balayées par le vent, qui sont officiellement les plus hautes du Maroc. Vous aurez la chance d'y faire une balade en dromadaire sur la cime des dunes d'Erg Chebbi, d'admirer un magnifique coucher de soleil sur le Sahara et même de dormir une nuit dans le désert. Gageons que ces moments resteront longtemps gravé dans vos mémoires.

Un autre incontournable du Maroc est bien sûr Marrakech, reconnue pour son dynamisme, le contraste entre ses luxueux riads et ses artisans, ainsi que ses souks multicolores où des milliers d'artisans du cuir, de la poterie ou du cuivre exposent leur travail à chaque jour. Une promenade en calèche au cœur de la médina vous permettra d'observer l'effervescence qui règne dans la ville. Sur la place Jemaa El-Fna, vous pourrez voir des conteurs, jongleurs, charmeurs de serpents et musiciens transformer l'endroit en un véritable théâtre extérieur. L'atmosphère de Marrakech est unique avec toutes ses couleurs, odeurs et sons bouillonnants. Non loin de la ville, vous pourrez partir à la découverte des Vallées de l'Ourika et d'Asni lors d'une excursion en 4x4 sur les routes en lacets qui vous mèneront vers la vue imprenable des contreforts des monts Atlas.

L'artisanat est au cœur des traditions marocaines et les spécialités varient d'une région à l'autre. Vous pourrez y dénicher plusieurs souvenirs, qu'il s'agisse de babouches, tapis, plats à tajines, bijoux, épices et plus encore. N'oubliez pas de marchander, puisque cette pratique est bien ancrée dans la culture marocaine ! L'huile d'argan est également au centre des activités de plusieurs régions marocaines. Extraite des fruits de l'arganier, arbre qu'on retrouve uniquement au Maroc, cette huile très prisée est utilisée en cuisine ou encore pour ses propriétés cosmétiques. Vous pourrez en apprendre davantage sur cette spécialité en visitant une coopérative d'huile d'argan à Essaouira.

La cuisine est un pilier de la culture et des traditions du Maroc. Considérée par plusieurs comme l'une des meilleures au monde, la cuisine marocaine est riche en saveurs et en arômes et promet une expérience qui sollicite tous les sens. Salades, tajines, couscous, méchoui, pâtisseries ou son fameux thé à la menthe : tout au long du voyage, le Maroc vous révélera ses saveurs et spécialités uniques. Parmi les activités au cœur des traditions proposées, vous aurez la chance de suivre un cours de cuisine authentique chez une marocaine, pendant lequel vous pourrez cuisiner du pain ainsi qu'un tajine traditionnel à déguster par la suite avec vos compagnons de voyage…

Le Maroc est une destination voyage qui ne laisse personne indifférent. Vos souvenirs seront empreints de paysages colorés, d'odeurs d'épices et de saveurs uniques, ainsi que de moments inoubliables.

Fondée en 1999 par le grand voyageur Jacques Rodier, Voyages Traditours est aujourd'hui la spécialiste des voyages organisés francophones. Grâce à l'expertise hors pair et au professionnalisme de son équipe de plus de 170 collaborateurs au Québec, sans compter ceux à l'international, elle conçoit des itinéraires uniques, dans plus de 60 pays à travers le monde, sur les 5 continents. Le souci du détail, la passion et la connaissance approfondie du terrain de ses guides et accompagnateurs font des voyages offerts par Voyages Traditours des expériences inoubliables, au cœur des traditions. | www.traditours.com

Chronique juridique

Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

Où est mon notaire ?

En personne prévoyante, vous avez fait préparer votre testament par un notaire. Mais surprise, au moment de contacter votre notaire pour obtenir une copie de votre testament, on vous apprend que ce dernier a pris sa retraite. Que faire? Est-il encore possible d'obtenir une copie de votre testament ou devrez-vous en refaire un nouveau?

Pas de panique. En vertu de la Loi sur le notariat, le notaire doit garder et conserver l'original de tous les actes qu'il reçoit en minute. De plus, lorsqu'un notaire décède ou prend sa retraite, son greffe (l'ensemble de ses actes en minutes) doit être déposé à la Cour supérieure du district judiciaire où il exerçait ou cédé à un autre notaire en exercice.

Pour connaître le lieu de dépôt du greffe de votre notaire, vous pouvez consulter le site Internet de La Chambre des notaires du Québec à la section « Trouver un notaire – recherche d'un notaire inactif » ou joindre par téléphone la Chambre des notaires au 1-800-NOTAIRE.

Christiane Ratelle, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

Yves Légaré
Complexes funéraires
Avec vous

ACADÉMIE SPATIALE

Inscrivez vos petits-enfants à l'Académie spatiale du Cosmodôme !

À raison d'une soirée par semaine, permettez à vos petits-enfants d'aller à la découverte du monde fascinant de la conquête de l'espace. L'approche personnalisée de **l'Académie spatiale** permettra à vos petits curieux d'être en contact avec un univers de connaissances des plus enrichissants.

Au programme : robotique, simulateur d'entrainement multiaxe, ateliers portant sur les défis des vols spatiaux de longue durée et la préparation des astronautes, dégustation de nourriture spatiale, conception et lancement d'une micro-fusée, intervenants du domaine aérospatial **et bien plus encore !**

POUR LES JEUNES DE 9 À 13 ANS

Durée : 10 semaines

Sessions à l'automne et à l'hiver

Coût : 200 $ (taxes en sus)

Inscriptions en ligne disponibles via Amilia

COSMODÔME

2150, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 2T8
450 978-3600 | www.cosmodome.org

Histoire d'ici

Claude Lavoie

L'histoire de Fabreville

La municipalité de Fabreville fêterait son 103e anniversaire de création, si elle n'avait pas été intégrée à la Ville de Laval, en 1965. Créée officiellement en 1914 sous le nom de Partie-ouest-de-la-paroisse-de-Sainte-Rose, on avait tenté, en 1956, de modifier son nom pour Ville-des-Mille-Isles. Cependant une municipalité du comté d'Argenteuil portait déjà ce nom. Le nom de Fabreville fut alors retenu pour honorer Mgr Édouard-Charles Fabre (1827-1896), 3e évêque du diocèse catholique de Montréal. Avec l'aide des registres des anciennes municipalités de l'île Jésus, j'ai reconstitué le parcours de Fabreville. Je vous en présente une première partie et vous aurez l'occasion de lire le reste en décembre prochain.

Je souligne la qualité du travail réalisé par deux secrétaires des conseils exécutifs; feu Télesphore Ouimet et feu Armand Auclair. Très faciles à lire, ces procès-verbaux, écrits à la main, me communiquèrent de précieuses informations historiques. Le lecteur intéressé visitera l'excellent site internet de Ville de Laval : https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/fonds-municipalites-anterieures.aspx Il pourra facilement télécharger les procès-verbaux des quatorze municipalités de l'île Jésus. Je remercie également le collègue retraité Freddy Di Tomasso, qui a gentiment répondu à mes questions sur l'époque où il fut policier à Fabreville.

Présentation générale

La carte de 1911 de Jos Meunier nous informe que ce sont surtout des membres des familles Sauriol, Cloutier, Ouimet, Vanier, Fleurant, Dagenais, Vaillancourt, Lacroix, Locas, Éthier, Durocher, Nadon, Lavoie, Taillefer et Demers qui cultivèrent ces terres agricoles bornées au nord par la rivière des Mille-Îles et au sud par une zone marécageuse traversée aujourd'hui par l'Autoroute-Jean-Noël-Lavoie. Laval-sur-le-lac formait sa frontière ouest alors que le village de Sainte-Rose et le territoire d'Auteuil, celle de l'est.

Avant le début des années 1950, l'agriculture dominait largement les activités des habitants de Fabreville. Les cultivateurs vendaient leurs produits au Marché Bonsecours ou à la « cannerie Alphonse Raymond de Sainte-Rose. Les fermes laitières offraient leurs produits aux laiteries dont la Sainte-Rose-Dairy laquelle opérait une succursale près de l'intersection du boulevard Sainte-Rose et des Patriotes au début des années 1900.

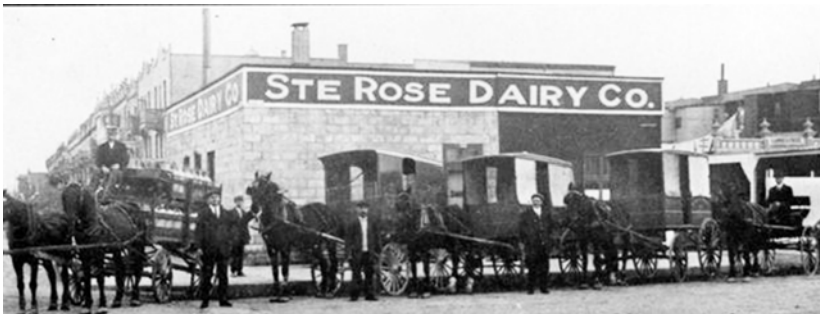

Deux rues permettaient de circuler d'est en ouest; la Grande-Côte-Sainte-Rose et la Petite-Côte-Sainte-Rose. La première longeait la rivière des Milles-Îles jusqu'à Laval-sur-le-Lac et faisait partie du Chemin du Roy. Rebaptisé boulevard Sainte-Rose, cette route provinciale portant le numéro 38, menait à Saint-Eusatche. Plus au sud, la Petite-Côte-Sainte-Rose porta aussi le nom de chemin Belle-Rivière. À l'ouest, elle se terminait à la Montée Champagne alors que le rang de l'Équerre constituait son extrémité est. Cette route devint le boulevard Dagenais.

Du nord au sud, il existait quelques montées. À l'ouest, la Montée Labrie permettait de se rendre au pont à péage de Saint-Eustache ou à la Côte-Saint-Antoine vers Saint-Martin. Au centre, la montée Montrougeau relie toujours la Grande-Côte et la Petite-Côte. Notez qu'à l'extrémité nord de la montée Montrougeau, se trouvait une petite agglomération nommée « village du Miquelet » réunissant quelques artisans dont les forgerons Léon Nadon et Damien Cloutier. On affichait d'ailleurs sur la porte de la forge Nadon les avis publics. Au nord-est, à partir de 1858, le territoire de Fabreville se terminait au même endroit qu'aujourd'hui; l'autoroute 15, là où débutait le village de Sainte-Rose. À l'ouest de la Montée Bélair, le village de Sainte-Rose ne comprenait qu'une bande de terre débutant à la rivière et se terminant à environ 100 pieds au sud du chemin du Roy. À l'est de la Montée Bélair, la frontière sud du village de Sainte-Rose se situait aux environs de la rue Roi-du-Nord. L'ancien territoire de Fabreville comprenait le sud du village de Sainte-Rose jusqu'aux environs de la rue Deslauriers, là où débutait le territoire de Sainte-Rose-est. Je rappelle que la montée Bélair permettait d'accéder vers le nord au pont payant. Au sud, cette montée se rendait à la Petite-Côte Sainte-Rose. Pour se rendre à Saint-Martin, il fallait ensuite emprunter la Montée David sud. C'est au début des années 1930 que le gouvernement provincial confia à la firme Janin le mandat de construire une route entre le pont Lachapelle et Saint-Jérôme.

Boulevard Labelle

Les plus vieux se souviennent sûrement de cette route construite avec des dalles de ciment, à trois voies, avec un joint aux vingt pieds. Le passage des pneus sur les joints créait un bruit régulier qui finissait par endormir le conducteur fatigué. Ce fut la cause de plusieurs accidents semble t'il! La route 11A qui devint la route 117, élimina un bon nombre de petits détours dans les villages. Je me remémore sa grande courbe au nord du boulevard Dagenais qui fut remplacée par le viaduc enjambant l'autoroute 15. Cette vieille photo du commerce « Motel Idéal » rappelle l'endroit où se terminait cette courbe.

Cabines Ideal, R.R. 11A, St. Rose, P.Q. Montréal - Ste. Agathe. -PGV 22

Au centre de la courbe se trouvait le Motel l'Aiglon où de nombreux mariages furent fêtés dans la grande salle.

Un territoire de la paroisse Sainte-Rose-de-Lima : 1740-1914

Lorsque la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima fut créée en 1740, son territoire englobait près de la moitié nord de l'île Jésus. Saint-Vincent-de-Paul occupait le coté sud et Saint-François-de-Sales, la pointe est. Progressivement les colons défrichèrent les terres vers l'ouest et au début des années 1800, il n'y avait plus de terre disponible sur l'île Jésus. Vers 1768, la chicane entre Mgr Briand et un groupe de paroissiens de Sainte-Rose concernant la construction de la 2e église ne semble pas avoir troublé les colons du secteur ouest de la paroisse car ils pouvaient se rendre à l'église de Saint-Eustache ou de Saint-Martin beaucoup plus près pour certains. Certainement que les troubles de 1837-1838 firent jaser dans les chaumières. Le passage de la troupe de Colborne sur la Grande-Côte en route vers Saint-Eustache attira sûrement l'attention. La montée Labrie fut le théâtre d'une sortie des Patriotes tentant de contrer l'avancée du Major Globensky et ses volontaires. À cet égard, je remercie le collègue Martin Légaré d'avoir donné généreusement à la Société d'histoire de l'île Jésus les artefacts qu'il avait trouvé sur la berge de la rivière des Mille-Îles. Voici un autre fait moins connu de la rébellion de 1837-1838 qui s'est produit à Sainte-Rose ouest. Un nommé Louis Misach Seers tenait une auberge au nord de la Côte St-Antoine. Dans son auberge, Seers recevait des voyageurs habitués à faire la traversée de la rivière. Il connaissait les chemins de glace les plus empruntés et les moins risqués tout le long de la rivière menant à Ste Rose. Ayant été mis au courant du sabotage du pont Porteous de Sainte-Rose, Colborne redoutait les embuscades. Il mandate les soldats William Inglis et William Greer de se rendre à l'auberge du Nord et d'enlever l'aubergiste et de le ramener au village de Saint-Martin pour l'interroger. J'ignore si c'est ce Seers ou son fils qui devint le maire de Sainte-Rose en 1858.

En 1854, l'« Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada » est proclamé, mettant définitivement fin au régime seigneurial hérité de la période coloniale française et maintenu par les Britanniques après la conquête de 1760. En 1845, on tente d'instaurer un système municipal qui doit être amélioré deux ans plus tard avec l'« Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités municipales dans le Bas-Canada ». Le régime municipal prend définitivement son envol en 1855, avec l'« Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada ». L'île Jésus compte à ce moment quatre paroisses; Saint-François-de-Sales, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Rose et Saint-Martin. Ces dernières deviennent alors des municipalités de paroisse. L'«Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada » prévoit également la création d'une corporation municipale de comté où siègent les maires des quatre municipalités mentionnées permettant de délibérer sur des sujets d'intérêt commun. En lisant le procès-verbal de la première réunion de la Corporation du comté de Laval, j'ai constaté la présence d'une grande difficulté à s'entendre sur une vision commune.

En 1855, Stanislas Félix McMahon devient le premier maire de la paroisse Sainte-Rose, assisté des conseillers Charles Leclair, Louis Misaac Seers, François Labelle, Jean-Baptiste Renaud-dit-Locas, Augustin Goyer et Michel Ouimet. Les autres maires furent :

1858 à 1860; Louis-Misaach Seers
1869 à1864; Augustin Goyer dit Bélisle
1863 à 1868; Bathélémy-Théophile Dagenais
1868 à 1870; Charles Labelle
1870 à 1872; Augustin Goyer dit Bélisle
1872 à 1880; Charles Labelle
1880 à 1888; Joseph-Octave Saint-Jacques
1888 à 1893; Henri-Octave Vanier
1893 à 1894; Joseph Chartrand
1894 à 1895; Lucien Gagnon
1895 à 1897; Théophile Chalifoux
1897 à 1900; Jean-Baptiste Chalifoux
1900 à 1904; Joseph Cloutier
1904 à 1910; Isaïe (Sinaï) Ouimet
1910 à 1914; Joseph-François Charbonneau
1914 — Aimé Locas

Cette loi de 1855 donnait au conseil municipal le pouvoir de nommer des officiers qui accomplissaient diverses tâches:
estimateur des biens fonciers pour rédiger le rôle d'évaluation;
inspecteur des chemins et des ponts ;
sous-voyers des chemins et des ponts;
inspecteur des cours d'eau, des fossés et des clôtures;
gardien de l'enclos public.

Ces officiers agissaient bénévolement et pouvaient être mis à l'amende et poursuivis s'ils n'accomplissaient pas correctement leur travail. Pas étonnant qu'une fois leur mandat terminé on devait les remplacer. L'hiver, le Conseil municipal offrait à la criée le travail de déblaiement des chemins. Ainsi, le 5 novembre 1855, il ordonna à l'inspecteur du haut de la paroisse (désigne le territoire situé à l'ouest de la paroisse) :
« de vendre publiquement dans le temps requis par la loi, au rabais, l'entretien pour l'hiver prochain de cette partie du chemin nommé la Montée Labrie, depuis le chemin de base du haut de la Grande Côte Sainte-Rose jusqu'au trait quarré des terres de la Côte Saint-Antoine, de la montée de Saint-Martin. Cette autre partie du dit chemin depuis le chemin de base jusqu'au pont de péage de mr. Leprohon Enfin, depuis la grève où se termine cette dernière partie du chemin jusqu'au milieu de la glace »

Une motion adoptée le 23 avril 1857 suscita ma curiosité :

« Sur motion de François Labelle, secondé par Augustin Goyer, il est résolu qu'il suffit d'avoir trois maisons de tempérance pour le village, deux dans le haut et une dans le bas ».

Que pouvait signifier l'existence d'une maison de tempérance ? Une petite recherche m'amena à la conclusion suivante. Lorsque Mgr. Ignace Bourget (1799-1885) fut nommé évêque du diocèse de Montréal en 1840, il s'attaqua à l'alcoolisme, un fléau majeur. Il recruta l'abbé Charles Chiniquy, un prédicateur dynamique qui avait fondé une société de tempérance qui comptait des milliers d'adeptes dont plusieurs à Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Eustache. Les membres de cette organisation s'engageaient à ne pas boire d'alcool ni à fréquenter les endroits qui en servaient; d'où la raison d'être des maisons de tempérance.

En 1858, le village de Sainte-Rose devient une corporation municipale et le docteur Stanislas-Félix McMahon en devient le premier maire. Louis-Misach Seers est alors élu à la municipalité de paroisse de Sainte-Rose.

Je n'ai pas trouvé les procès-verbaux pour la période de 1876 à 1921.

Le 1er juin 1897, on crée la Commission scolaire du Haut-de-la-Grande-Côte-de-Sainte-Rose. Puis le 1er juillet 1904, cette commission scolaire se joint aux voisines pour former la Commission scolaire Montrougeau. Cette dernière prend le nom de Commission scolaire de Saint-Théophile en 1950. Puis, le 18 décembre 1958, la Commission scolaire de Fabreville était créée. Voici le préambule du texte de loi :
Attendu que Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Haut-de-la-Petit-Côte- Sainte-Rose, dans le comté de Laval, ont, par leur pétition, représenté qu'à cause du développement domiciliaire qui s'est effectué dans leur territoire et dans les territoires contigus depuis les dernières années, il importe d'ériger une seule municipalité scolaire comprenant le même territoire que celui de la ville de Fabreville et partie de La municipalité de la paroisse de Sainte-Rose Est;

Attendu que les pétitionnaires ont demandé que la nouvelle municipalité scolaire comprenne le territoire de La municipalité scolaire de Haut de la Petite Côte Sainte-Rose, dans le comté de Laval, celui de la municipalité scolaire de Monrougeau, dans le comté de Laval et les parties situées dans la ville de Fabreville, des municipalités scolaires de Saint-Théophile-de-Laval-Ouest et de ville Sainte-Rose, dans le comté de Laval.

La Commission scolaire de Fabreville se fusionne à la Commission scolaire des Mille-îles en 1972 et cette dernière fait maintenant partie de la Commission scolaire de Laval.

En ce qui concerne les paroisses catholiques, c'est en 1957 que Saint-Édouard est ouverte. Elle sera suivie en 1960 par Saint-Léopold et Saint-Ferdinand, en 1963. Cette dernière fut la dernière paroisse francophone fondée sur l'île Jésus.

1914: Création de la municipalité Partie-Ouest-de-la-Paroisse-de-Sainte-Rose

La partie ouest de la paroisse Sainte-Rose-de-Lima devint une municipalité le 17 juin 1914 et adopta un nom tout à fait original; « Partie Ouest de la paroisse de Sainte-Rose » (sic). On abrégea l'appellation en disant tout simplement Sainte-Rose-ouest. La première réunion du Conseil de ville fut tenue le 27 juillet 1914. Voici les maires de cette municipalité :

1914 à 1916;	Joseph Cloutier
1916 à 1917;	Pierre Vaillancourt
1917 à 1921;	Cyrille Taillefer
1921 à 1923;	Joseph Cloutier
1923 à 1926;	Aimé Locas
1925 à 1927;	Avila Dagenais
1927 à 1929 :	Joseph Nadon
1929 à 1933;	Joseph Labelle
1933 à ;	Albert Lacrois

Vers 1914, la population se chiffrait à 1422 individus et les Catholiques fréquentaient les églises des paroisses avoisinantes. Les réunions du Conseil de ville se tenaient à la salle municipale de Sainte-Rose et les sujets de discussion concernaient l'entretien des chemins, des fossés et des animaux errants. L'entretien des chemins publics pour la période hivernale était vendu à l'enchère à des particuliers. La résolution du Conseil municipal du 12 avril 1922 nous renseigne sur les techniques employées pour entretenir les routes lors de la période estivale et les conditions de travail :

« Que le conseil fixe et établisse le prix des différents employés qui vont travailler au chemin cet été, pour un homme avec un cheval et un tombereau par jour de 10 heures 3,75 $, pour un homme avec deux chevaux pour l'arrosoir conduit à la demande du rouleur 4,75 $, un homme seul 2,25 $, un homme pour mettre la pierre dans le casse pierre 2,75 $ ».

Notez qu'en 1922, on se situe à la fin de la période d'utilisation du cheval comme force motrice. Dès 1925, le Conseil municipal accorde la permission de vendre de la gazoline et de l'huile pour le public voyageur et les automobilistes. La même année, le Royal Automobile Club informe le Conseil de ville qu'il présentera un projet de réglementation sur l'obligation d'avoir des lumières sur les véhicules circulant sur les routes après le coucher du soleil. C'est probablement avec beaucoup de joies que les travailleurs de la voirie essayèrent ces nouvelles machines à vapeur qui permettaient de macadamiser les chemins. Cette technique, développée par l'Écossais John Loudon McAdam vers 1823, consistait à mettre des couches successives de pierres concassées, de plus en plus petites, pour terminer, en surface, avec une couche de matériaux finement concassés et compactés. Puis on ajoutait une couche de bitume pour imperméabiliser la chaussée. Voilà pourquoi on retrouve dans les procès-verbaux de Fabreville des informations sur des « machines à chemin », soit un casse pierre, un rouleau à compacter et une locomobile.

L'entretien des chemins l'hiver n'a absolument rien à voir avec ce qui se fait aujourd'hui. À l'époque des chevaux, après chaque chute de neige, il fallait passer à quelques reprises avec deux chevaux attelés de manière à fouler la neige sur une largeur de huit pieds. Puis il fallait repasser avec une herse en forme de V pour pousser sur le coté le plus de neige possible. On devait indiquer à l'aide de branche de cèdres les endroits plus larges où les véhicules pouvaient se rencontrer sans danger. Puis à la fin de l'hiver, on enlevait à la pelle la neige qui tardait à fondre. L'arrivée des charrues et des souffleuses fut sûrement une bénédiction pour les travailleurs

Vers 1928, le secteur de Plage Laval débute son lotissement. La concentration des habitations génère des nouveaux besoins tels le ramassage des vidanges et le maintien de l'ordre public particulièrement l'été où la population double. Mais les citoyens, de la municipalité Partie-ouest-de-la-paroisse-de-Sainte-Rose, ne démontrent pas un grand enthousiasme à l'idée de payer des taxes pour défrayer des services bénéficiant uniquement aux résidents de Plage Laval. Le maire Donat Labelle convient rapidement avec l'Association des résidents de Plage Laval de défrayer ces services pour respecter la loi en autant que l'Association rembourse la dépense. La création de la municipalité de Plage Laval qui deviendra Laval-Ouest se concrétise le 21 mai 1930 sans aucune opposition.

En 1932, le Conseil municipal se trouve confronté à une situation délicate. Sur la Grande-Côte quelqu'un trouve un bébé naissant abandonné. Cet enfant, baptisé Marie-Cécile, fut alors confié aux sœurs de la Miséricorde mais la municipalité devait en défrayer la pension ; une dépense importante. En 1921, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau avait fait adopter la première loi québécoise en matière d'assistance publique. Elle instituait le partage des coûts d'hospitalisation et d'internement des malades, des indigents et des orphelins entre les institutions, les municipalités et le gouvernement provincial. Cette situation donna lieu à divers abus que la Commission Montpetit (Édouard) avait tenté en vain de corriger en 1930. Je n'ai pas découvert la suite de l'histoire de Marie-Cécile mais il était impossible pour une municipalité de cette taille de défrayer le coût annuel des soins donnés aux quelques indigents qui vivaient sur son territoire. Dans les archives de Fabreville, on retrouve un certain nombre de cas où les conseillers municipaux prirent des décisions difficiles. En réfléchissant sur le rôle d'une municipalité dans l'assistance aux pauvres, démunis et indigents, je me suis souvenu de plusieurs cas que j'ai traité avec feu Jean-Louis Poulin, directeur du

Service du Bien-Être-Social-de-Laval. Avec des moyens limités, il accomplit discrètement un travail ingrat, difficile et sujet à des critiques. Si l'Envol se rend dans l'autre Monde, je te salue Jean-Louis.

En 1933, Albert Lacroix remplace Donat Labelle comme maire. L'attention du moment se porte sur l'ouverture du boulevard Labelle et, conséquemment, la fermeture de la Montée David.

Vers 1938, les nombreuses plages de la municipalité génèrent quelques problèmes de moralité. La vue de jeunes dames se promenant en pantalon court (short) le long de la Grande-Côte, près de Plage Moderne, de la Plage Gravel ou de la Plage Joyeuse, choque. Les plaintes adressées au Conseil exécutif entraînent la rédaction de règlements sur la dimension des costumes de bain. Voter un règlement, c'est une chose ; mais le faire respecter, c'est autre chose. À cet égard, j'ai bien souri en lisant une proposition d'embauche d'un constable temporaire :

« Il est proposé d'engager un constable pour maintenir l'ordre et faire respecter les règlements. Il devra travailler de 19h à 01h, fournir une automobile ainsi que la gazoline et voir à se procurer une plaque de constable. Son travail consistera à avertir les personnes qu'elles contreviennent à un règlement et il ne doit pas faire d'arrestation avant d'avoir consulté le maire ou deux échevins. Il devra agir avec prudence, être poli et ne faire violence à personne. Le traitement du constable est de 50 cents de l'heure. »

Il semble qu'on n'a pas trouvé un seul postulant.

Les demandes de permis pour servir de la bière. du vin et de l'alcool augmentent mais elles obtiennent toujours un refus. En 1915, Sainte-Rose fut l'une des rares municipalités à avoir voté en faveur de la prohibition de l'alcool. Malgré que cette interdiction prit fin en 1921, suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les boissons alcooliques qui créa la Commission des liqueurs du Québec, le Conseil municipal demeura réfractaire à l'émission de permis pour servir de la bière et du vin dans les restaurants et les salles de danse.

En 1938, le Conseil reçoit les premières manifestations du désir des citoyens résidants dans le territoire situé au sud de Plage Laval de se joindre à cette nouvelle municipalité. Cette perte de territoire pour Sainte-Rose-ouest surviendra en 1950.

En 1940, le Conseil adresse une lettre de félicitations au député Paul Sauvé concernant l'abolition de l'obligation de payer son passage sur le pont de Saint-Eustache. Il faut noter que l'abolition des droits de passage aux ponts Viau et Lachapelle n'existait plus depuis 1912.

Depuis quelques années, les dépenses de la municipalité excèdent les revenus provenant des taxes. La crise économique empêche de hausser l'impôt de manière significative et la solution consiste à émettre des obligations municipales remboursables en dix ans. La répétition de ce scénario crée une dette dont le remboursement fait doubler le budget annuel, lequel passe de 1650 $ à 3300 $.

La suite de cet article paraîtra dans le numéro de décembre 2016.

Vue de la 3e Avenue - Sainte-Rose-ouest

À lire absolument

Suggestions de lecture pour tous les goûts
par Rachel Sansregret
livrovore professionnelle

Pour poursuivre la fièvre des Jeux Olympiques de Rio Les athlètes québécois et canadiens font souvent bonne figure aux Jeux Olympiques, été comme hiver. Afin d'en apprendre plus sur ce grand rendez-vous sportif international, voici quelques suggestions de biographies d'athlètes et de documentaires traitant du sujet.

Cœur ouvert, esprit ouvert : Clara Hugues, Libre expression, 2015.

16 jours à Pékin, de Chantal Petitclerc, Éditions La Presse, 2009.

Les 100 histoires de légende des Jeux Olympiques, Gérard Holtz et Julien Holtz, Gründ, 2016.

À toi, Richard, de Richard Garneau, Stanké, 1996.

Un siècle d'olympisme : les J.O. de 1896 à nos jours, Geoffroy Deffrennes, Renaissance du livre, 2012.

Les 100 plus grands athlètes canadiens, de Maggie Mooney, Broquet, 2010.

Des nouveautés à se mettre sous la dent

Les Bibliothèques de Laval reçoivent des nouveautés quotidiennement. Pour en connaître les titres, vous n'avez qu'à consulter la rubrique « Nouveautés », située sur la page d'accueil du site des Bibliothèques de Laval (www.biblio.ville.laval.qc.ca). Voici quelques suggestions à se mettre sous la dent en attendant la rentrée littéraire 2016 :

Serre-moi fort, de Claire Favan, Robert Lafon, 2016. Thriller noir et original qui suit la trace d'une jeune fille disparue mystérieusement.

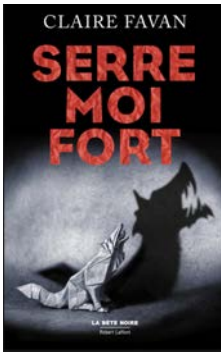

Naufragés, d'Emily Bleeker, Robert Lafon, 2016. Un couple est secouru après avoir passé deux ans sur une île déserte après un crash d'avion.

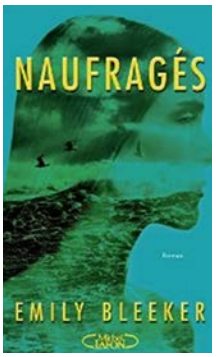

Vagabondage, de Gérard Coderre, Québec-Livres, 2016. Récits de voyages d'un jeune dans la vingtaine qui se retrouve en Inde.

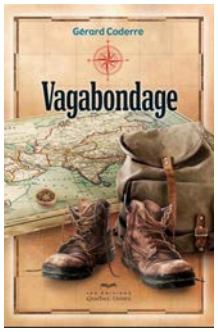

Les princesses assassines, de Jean-Paul Desprat, Seuil, 2016. Roman qui suit le destin de deux sœurs à la cour au temps de Louis XIV.

Euphoria, de Lily King, Christian Bourgeois éditeur, 2016. En 1933, trois anthropologues se retrouvent en Nouvelle-Guinée, alors sous domination anglaise.

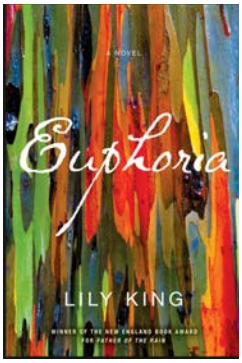

Babelio

Connaissez-vous Babelio ? Il s'agit d'un site de réseautage littéraire sur lequel il est possible, en devenant membre, de partager ses lectures, d'échanger avec d'autres membres et de participer à des concours et des défis de lecture. Il est aussi possible de consulter le site comme visiteur pour profiter des suggestions, des critiques et des citations mises en ligne par les membres. Avec 345 000 membres et 3 millions de visites mensuelles en 2016, il y en a vraiment pour tous les goûts ! Le catalogue des Bibliothèques de Laval est en lien avec Babelio, qui fournit des résumés, des critiques et des notes des livres lorsque c'est disponible. Découvrez-le au www.babelio.com.

Bonne lecture !

Le Groupe de Loisirs La Relance vous offre des activités et des cours depuis 1984

Retraités actifs de 50 ans et plus

3235, boul. St-Martin Est, bureau 110

450-661-4276

Aquaforme • Bridge • Danse • Conditionnement physique • Conférences • Diaporamas • Histoire du monde • Histoire de l'art • Informatique • Langues • Peinture • Pilates • Pleine conscience • Taï-Chi • Vitrail • Yoga • Zumba •Excursions • Voyages

et plus encore…

Promotion nouveaux membres : sur présentation de votre carte AERVL : rabais de 10 $ sur vos frais d'adhésion

Session automne : Inscriptions 8 août 2016

Début des cours 6 septembre 2016

www.groupe-loisirs-relance.org

Chronique vinicole

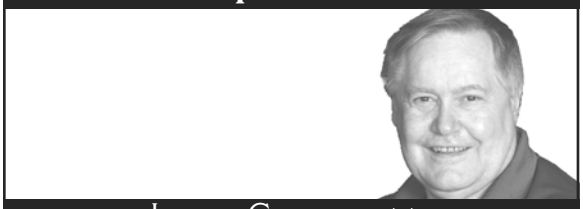

Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

Des rencontres inoubliables

Voici maintenant trois ans que j'ai l'occasion de collaborer à L'Envol et de vous entretenir sur les vins, ainsi que de vous faire des suggestions pour déguster ou accompagner vos repas.

Dans la présente chronique, qui marque l'arrivée de l'automne, je vais vous parler de deux belles rencontres que j'ai eu l'occasion de faire au cours des dernières semaines, en plus de vous faire quelques suggestions de mon comité de dégustation.

La première l'a été avec monsieur Hervé Romat, vigneron dans les Côtes-de-Bourg sur la Rive-Droite de la Gironde à Bordeaux. M. Romat est un grand connaisseur de vin. Il est propriétaire du Château Grand-Maison, producteur de la cuvés les Valades 2010, un vin dont je vous ai déjà parlé dans une chronique antérieure.

M. Ronat est œnologue consultant pour plusieurs vignerons français et dans plusieurs pays. Son rôle est d'aider les vignerons à faire le meilleur vin et d'éviter les maladies de la vigne. Pour avoir du bon vin, il faut un bon terroir, le cépage qui va bien avec le bon terroir et une bonne température. C'est là que Hervé Romat intervient avec ses connaissances pour que le vigneron puisse avoir un vin sain et agréable à boire et à déguster.

Cette rencontre avec M. Romat a eu lieu à mon domicile en compagnie de membres du club des Amis du vin de Laval. À une question d'un membre, M. Romat a parlé pendant plus de quinze minutes de son terroir, de la vigne, l'âge des vignes, la vinification, les vendanges, la fermentation, la durée de la fermentation, la température, la mise en bouteille.

Il a également discuté des sulfites, des levures et du rôle des levures. Somme toute, une rencontre qui a passé tellement vite qu'un des membres n'a pu poser une question! Merci M. Romat pour cette belle soirée.

La seconde visite, par une belle journée de juillet, fut celle d'un vigneron du Languedoc Roussillon, vin de France IGP, vin de pays l'Hérault AOP, Muscat de Mireval, un cépage muscat blanc à petits grains.

Chez Pierre et Julie Viudes, deux vrais passionnés du vin qui ont acheté leur vignoble et leur première vinification en 2010, nous avons goûté 6 vins. Le premier a été un de mes coups de cœur. La Rencontre IGP muscat sec au nez floral, le jasmin pêche miel en bouche, bon goût de raisin frais, belle acidité. 2015 a été une excellente année dans le Languedoc Roussillon.

Nous avons également goûté L'hédoniste, un vin doux naturel fait de vieilles vignes. Au nez beaucoup de fraîcheur, abricots ; en bouche du gras, beaucoup de fruits exotiques. Nous avons partagé ce beau vin avec une tarte au sirop d'érable de Rivière-du-Loup. Le mariage était parfait.

Ce que j'ai aimé chez Pierre Viudes, c'est sa passion de bien travailler ses vignes pour faire du bon vin. Quant à Julie, elle aussi est une passionnée qui goûte très bien et qui décrit tout aussi bien le goût de ses vins. Ce sont deux passionnés vraiment sympathiques. Une autre belle rencontre avec ces vignerons de la région de Montpellier. Maintenant, place à la dégustation.

Blanc

Château Pajzos Tokaji Furmint 2015 - Hongrie
(15,15 $ - Code SAQ : 860668)
Cépage : 100 % Furmint ; alcool 13 % ;
région Tokaj-Hegyalja.
Notes de dégustation : Arômes miel pêche, fleurs et fruit blanc ; en bouche la poire, du gras, miel, un peu la pêche, belle présence du fruit qui persiste en bouche.
Très bon rapport qualité-prix, servir à 11 degrés C, avec une guedille de homard, pétoncles poêlés, poulet, fromage doux.
Très bon vin que j'ai goûté avec des crevettes géantes, accompagnées de riz à l'estragon et persil, vraiment très bon.

Rouge

Le Petit Grand 2014 – France
(15,30 $ - Code SAQ : 12285429)
Cépage : 80 % Merlot et 20 % Cabernet Sauvignon et Cabernet Franc ; alcool 12 % ; région Bordeaux.
Notes de dégustation : couleur rouge foncé, vin sec ; arômes de cassis, fruits rouges ; en bouche noyau de cerise, prune, pointe d'acidité.
Vin agréable, servir à 15 degrés C, mettre en carafe 40 minutes, servir avec des saucisses pas trop épicées, poulet, pâtes, hamburger steak.

La Vieille Église – France
(15,20 $ - Code SAQ : 560748)
Côtes du Marmandais ; alcool 13,5 % ;
région Sud-Ouest.
Notes de dégustation :
couleur rubis ;
arômes fraise, framboise ;
en bouche belle vivacité, beaucoup de fruits, tanins présents mais agréables.
Bon vin pour le prix, servir à 17 degrés C, mettre en carafe 40 minutes, servir avec de l'agneau épicé, ragoût, rôti de bœuf, mijoté de bœuf.

Domaine de la Charmoise
Touraine 2015 – France
(18,15 $ - Code SAQ : 329532)
Cépages : 100 % Gamay ; alcool 12 % ;
région Vallée de la Loire.
Les amateurs de Gamay seront servis à souhait. 2015 a été une grande année dans la Vallée de la Loire.
Notes de dégustation :
couleur rouge foncé ; arômes vin très goûteux, fruits rouges ; en bouche épices, grande fraîcheur.
Très bon rapport qualité-prix, servir à 14 degrés C avec de la saucisse de porc, poulet, brochette de poulet à l'estragon, un vin qui accompagnera très bien une cuisse confite de canard.

Piccini Chianti – Italie
(19,95 $ - Code SAQ : 11768795)
Cépages : 100 % Sangiovese ; alcool 13 % ;
région Toscane.
Notes de dégustation :
couleur rubis ; arômes parfum floral, prune ; en bouche épices, prune, fruits rouges, tanins fondus, belle acidité.Bon vin bien fait, servir à 16 degrés C, mettre en carafe 30 minutes, avec pizza, bœuf braisé, osso buco.

Magellan Ponant 2013 – France
(16,30 $ - Code SAQ : 914218)
Cépages : 30 % Merlot, 30 % Syrah, 25 % Cabernet-sauvignon et 15 % Grenache ; alcool 13,5 % ;
région Vin de Pays des Côtes de Thongue, Languedoc Roussillon.

Notes de dégustation :
couleur rouge rubis foncé ; arômes de fruits rouges compotés, très beau nez ; en bouche suave fruits tendres, bonne longueur, beaucoup de fraîcheur, très beaux tanins.

Servir à 16 degrés C, mettre en carafe 20 minutes, avec un rôti de bœuf, bavette saignante, gigot d'agneau au romarin.

Château Cailleteau Bergeron 2012 – France
(20,05 $ - Code SAQ : 919373)
Cépages : 80 % Merlot, 10 % Cabernet-sauvignon et 10 % Malbec ; alcool 14 % ; région Côtes de Blaye Bordeaux.

Notes de dégustation :
arômes de fruit rouge-noir intense, cassis, mûre, vanille (bois), épices, fleurs ; en bouche vin très bien fait, goûteux, très bonne longueur, tanins enrobés, goût léger de chocolat, fruits très murs.

Ce coup de cœur est un excellent vin, servir à 17 degrés C avec de la bavette de bœuf à l'échalote, côte de bœuf au jus, magret de canard rosé.

Voilà qui termine cette chronique. J'espère qu'elle vous aura fait découvrir de nouveaux vins pour accompagner vos recettes préférées et qu'elle saura vous plaire.

Je remercie les membres de mon comité de dégustation pour cette belle journée, ainsi que les agences Divin Paradis et la Société des vins fins.

Bonne dégustation et à la prochaine!

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de Jean Couvrette.

Maison de Soins Palliatifs
DE LAVAL

Maison de Soins Paliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison de Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants: l'accueil des proches et des visiteurs - les soins et l'accompagnement - la cuisine - secrétariat/administration - entretien intérieur/extérieur - collectes de fonds, etc.

Vous désirez participer à notre mission et faire partie de notre belle équipe, alors nous vous invitons à nous contacter et à venir visiter la Maison à l'adresse suivante:

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Télécopieur : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Besoin de parler

Centre d'écoute de Laval

À votre écoute depuis 25 ans!

Mission

Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se confier.

Rôle

Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :

- Briser l'isolement
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exposer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Entamer des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Ligne d'écoute : 450-664-2787
Sans frais : 1-888-664-1558

cecoutelaval@videotron.ca
http://www.centredecoute.com

Services

Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.

Nos services d'écoute sont offerts du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ligne d'écoute : 450-664-2787

Une nouveauté avec GPL assurance

pour l'assurance-voyage

Notre partenaire, GPL assurance nous offre maintenant une gamme complète de produits d'assurance-voyage.

Voici un aperçu des protections disponibles :

- Jusqu'à 5 000 000 $ de couverture pour les soins hospitaliers et médicaux
- Service d'ambulance et transport aérien d'urgence
- Voyage aller-retour d'urgence pour les voyageurs
- Protection pour les bagages
- Annulation et interruption de voyage

Saviez-vous qu'à partir de 65 ans, notre assurance collective ne couvre plus les frais médicaux lors d'un séjour à l'extérieur de la province ? Il est donc important de considérer l'achat d'une assurance-voyage lors de vos prochaines vacances. Vous pouvez opter pour une protection annuelle ou pour une protection par voyage, selon vos besoins. Soyez assurés d'une protection complète et sur mesure à un prix compétitif afin de profiter pleinement de vos escapades hors Québec.

Contactez Madame Oana Codru
au 450-781-2017
pour une soumission
ou des informations supplémentaires.

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____ No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :
Adresse : _____ Tél. : (_____) _____ - _____
_____
_____

ADRESSE COURRIEL : _____ Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :
L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements
au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310 des Châteaux,
Laval, Québec H7V 0B8

Tennis 13 Fitness

CARDIO SANTÉ+

NOUVEAU PROGRAMME

Objectif du programme

Le programme a pour but d'accompagner les personnes désireuses de pratiquer de l'activité physique au quotidien de façon supervisée et avec des objectifs déterminés.

Spécialité Diabète |
Spécialité Cardio-Vasculaire |
Endurance Musculaire et Cardio-Vasculaire |
Équilibre et entraînement postural |
Entraînement supervisé par un entraîneur |
Évaluation et suivi avec tableau de bord personnalisé |

FORFAIT : 92$ /mois
avec accès : Gym | Aérobie
Badminton, Racquetball, Squash

10% de rabais
aux membres

Consultation de 30 minutes offerte
avec le responsable du programme

Obtenez une semaine d'essai GRATUIT sur rendez-vous seulement*

info@tennis13.com | 450 687 9913

*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails au club Tennis 13 Fitness.

Les croisières, une évolution constante

On ne peut le nier, le domaine des croisières est en constante évolution. Il est difficile de comparer ce qu'on retrouve sur les navires construits dans les années '90 avec ceux bâtis après le nouveau millénaire… et ces derniers sont difficiles à comparer avec les navires bâtis dans les 5-6 dernières années.

Cette évolution, majoritairement positive, a permis de rendre plus accessible, pour tous, une croisière, non seulement par ses activités offertes à bord, mais également monétairement. Effectivement, l'ajout régulier de nouveaux navires sur le marché fait en sorte qu'il y a plus d'offres, donc les compagnies n'ont pas eu le choix de diminuer les tarifs de la croisière, si l'on compare avec ce que l'on pouvait retrouver il y a une quinzaine d'années.

Si l'on se concentre sur les tendances des dernières années, on remarque plusieurs points importants concernant les marchés, les destinations et les navires en tant que tels.

Évolution du marché et des destinations

Il est clair que les compagnies de croisières seront toujours à la recherche de nouveaux endroits où accoster.

Cuba commence déjà à accueillir de plus en plus de passagers, de nouveaux ports sont créés dans les Caraïbes pour recevoir les navires, de nouvelles villes européennes reçoivent toutes les années des navires pour la première fois et des endroits exotiques à travers le monde s'ouvrent également au domaine des croisières.

Mais là où le marché est en complète expansion, c'est du côté de l'Asie. De novembre 2015 à juin 2017, les compagnies de croisières ont mis sur le marché 4 nouveaux navires exclusifs à la vente pour les Asiatiques. Le tout a débuté avec le Quantum of the Seas et l'Ovation of the Seas, tous deux de la compagnie Royal Caribbean, et seront suivis l'année prochaine par le Norwegian Joy et le Majestic Princess. Ces 4 megas «ships» mettront sur le marché près de 12000 lits supplémentaires par semaine et, comme mentionner, il n'est pas possible d'acheter ces produits offerts uniquement à la clientèle asiatique… donc ne pensez pas y aller. Plusieurs autres navires font des croisières à longueur d'année en Asie et peuvent être achetés ici… mais pas ces nouveaux navires.

Évolution des navires

Les compagnies de croisières doivent s'adapter aux demandes de leurs clients et le font toujours en grand. Depuis seulement 2014, parmi la dizaine de nouveaux navires sur le marché, il est possible de constater que les différentes compagnies ajoutent des activités ou des endroits sur leurs navires qui leur permettent de se démarquer. Voici les deux principaux exemples :
Breakaway Class // Breakaway Class Plus – Norwegian Cruises
(Breakaway en 2013, Getaway en 2014, Escape en 2015).
Norwegian Cruises a introduit sur leurs navires le 678 OCEANFRONT, 3 étages de divertissement et de différentes alternatives de repas qui ont complètement charmé leurs passagers. Plusieurs alternatives de restaurants offrent même la possibilité de manger à l'extérieur, sur une terrasse, ce qui est difficile de retrouver ailleurs, mis à part pour quelques buffets et restaurant grill extérieur sur les autres compagnies. Ils ont également introduit sur leurs navires des glissades d'eau excessivement rapides, un parcours de cordes (style arbre en arbre) et d'autres activités incroyables.

Classe Oasis et Quantum – Royal Caribbean

(Oasis en 2009, Allure en 2010, Quantum en 2014, Anthem en 2015, Ovation en 2016, Harmony en 2016).

Royal Caribbean avait complètement chamboulé le monde des croisières avec sa classe Oasis en 2009, ce navire avec une réplique du Central Park en plein milieu du navire, son Boardwalk avec son carrousel, entre autres. Ils ont sorti cette année l'Harmony of the Seas, un navire un peu modifié, mais qui appartient tout de même à cette classe, qui sera le nouveau plus gros navire au monde. On se demandait tous vers où la compagnie se dirigeait avec leurs prochains navires. La création de la classe Quantum a répondu à cette question. Ces navires sont un peu plus petits, mais offrent des avancements technologiques incroyables, dont des bars bioniques électroniques sans serveur, un «seaplex» offrant comme activités du patinage à roue alignée et des autos tamponneuses, la possibilité de faire du «Ifly», soit un simulateur de vols comme on peut retrouver au Centropolis à Laval, le «North Star», une soucoupe qui permet aux gens de monter à plus de 200 pieds au-dessus du navire… et encore plus. Ils ont également introduit le Dynamic Dining. Contrairement aux croisières normales où il y a une (ou deux) grande salle à manger, cette classe de navire offre 4 salles différentes, incluses dans le tarif, incluant des menus tout à fait différents les uns des autres. Un changement marquant.

En conclusion

Comme vous avez pu le constater, le domaine des croisières évolue. On peut rajouter plusieurs éléments à ce qui a été mentionné, dont l'ajout de plusieurs alternatives de restaurants (majoritairement payantes). On peut également mentionner plusieurs compagnies qui offrent déjà, ou qui offriront, dans les prochaines années, d'autres navires à en couper le souffle. On peut également mentionner un assouplissement du code vestimentaire, plusieurs compagnies ne demandant plus de mettre l'habit dans sa valise.

Il ne manque donc pas de nouveautés… et ce sont vous, les clients, qui auront encore plus de choix… et de vacances incroyables !

Stéphane Bruyère
Croisières pour tous
(450) 680-2221 #3
1-866-680-2221 #3
www.croisierespourtous1.com

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'**association des employés retraités de la ville de Laval**, un programme très avantageux pour les **assurances automobile et habitation**.

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Possibilité de franchises à 0 $
- Accumulation de Milles de récompense AIR MILES
- Assurance-voyage à prix compétitif
- Accès au site de rabais GPL privilège
- Et beaucoup plus !

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Si vous désirez obtenir une soumission, contactez notre équipe dès maintenant.
Vous pourriez économiser en plus de bonifier vos protections d'assurance.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

PIERRE H. ALI
Directeur exécutif
pierre.ali@tennis13.com

1013, Autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913, poste 224 | F 450 687-1763

Desjardins
Caisse d'économie des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

3009 boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 3W9

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

Obtenez 15% de rabais sur votre repas !

Laval
3298, Saint-Martin O.
Laval (Québec)
H7T 1A1
Tél.: 450 973-9160

PACINI

St-Eustache
535, Arthur-Sauvé
St-Eustache (Québec)
J7P 4X4
Tél.: 450 623-8443

* Sur présentation de votre carte de retraités de Ville de Laval

JMA Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA
Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556